



## Enfant garde alternée avec changement de domicile

Par **Cocov**, le **20/07/2015** à **09:01**

Bonjour ma femme a eu un enfant d'une précédente Union sans mariage, séparation garde alternée accordée alors qu'ils sont en conflit perpétuel, et que ce n'était pas voulu.

Son ex refait sa vie et a un enfant. Il recommence, part avec une nouvelle femme, vit chez elle et donc emmène vivre son premier fils avec lui, nous ne savons même pas où il vit car lors des retours ou départs il nous attend devant sa maison qu'il avait avec sa deuxième femme tant que le divorce n'est pas prononcé.

Que faire? On m'a parlé de faire une sommation interpellative à sa femme en attendant du divorce afin qu'elle explique qu'il n'est plus au domicile conjugal!

Merci d'avance

Par **moisse**, le **20/07/2015** à **09:03**

Bonjour,

Il semble avoir un domicile conforme à ses obligations.

Je ne vois pas ce que vous cherchez à prouver.

Par **Cocov**, le **20/07/2015** à **09:10**

Que nous ne savons pas où est le fils de ma femme, où il vit???

Par **moisse**, le **20/07/2015** à **11:00**

Vous le savez, il vit dans la maison en question.

Son père n'est pas obligé de l'attacher avec une chaîne à la porte de sa chambre.

Si vous pensez que cette maison ne constitue plus sa résidence mais uniquement un point de rendez-vous, saisissez le JAF.